

Epreuve Anticipée de Français et Elèves Allophones Arrivant

A. Nouvelles dispositions réglementaires	p. 2
B. Préparation de l'écrit	p. 7
C. Préparation de l'oral	p. 10

A. NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Épreuves anticipées obligatoires et épreuve orale de contrôle de français - session 2021

NOR : MENE1910625N

note de service n° 2019-042 du 18-4-2

Cette note de service est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat pour l'épreuve terminale anticipée obligatoire de français, telle que définie par les arrêtés du 16 juillet 2018 relatifs aux épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021, date à laquelle elle abroge et remplace les notes de service n° 2011-141 et n° 2011-153 du 3 octobre 2011, BOEN spécial n° 7 du 6 octobre 2011.

L'écrit et l'oral des épreuves anticipées de français portent sur le programme de la classe de première défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019 et sur le programme d'œuvres, renouvelé par moitié tous les ans.

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Coefficients :

- baccalauréat général : 5
- baccalauréat technologique : 5

Objectifs :

Cette épreuve permet de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité. Elle évalue les compétences et connaissances suivantes :

- maîtrise de la langue et de l'expression ;
- aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ;
- aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur une culture et des lectures personnelles, pour traiter d'une question littéraire portant sur l'un des objets d'étude du programme ;
- aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur différents textes, et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien.

Épreuve orale

Durée : 20 minutes

Préparation : 30 minutes

Coefficients :

- baccalauréat général : 5
- baccalauréat technologique : 5

Objectifs :

L'épreuve orale permet d'apprécier la qualité de l'expression orale du candidat ainsi que sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur. Il évalue ses connaissances et son aptitude à les mobiliser dans les deux temps successifs de l'épreuve, à la fois pour faire la preuve de ses compétences de lecture, d'analyse et d'interprétation des textes et des œuvres, et pour exprimer une sensibilité et une culture personnelles.

L'épreuve laisse une large place aux propositions de l'élève et évalue son aptitude à les présenter, à les justifier et à en expliquer la pertinence : elle vise ainsi à valoriser son investissement personnel dans sa formation et à mesurer sa capacité à mettre en relation la littérature avec les autres champs du savoir et les autres arts.

Commentaires IA-IPR

On s'assure que l'élève de première doit bien passer le français au titre des épreuves ANTICIPEES et qu'il n'a pas droit à une passation groupée en terminale qui lui laisserait peut-être davantage de temps pour progresser en langue française ; (progression qu'il faudrait accompagner néanmoins par un parcours adapté, l'enseignement n'existant qu'en première).

Les épreuves ponctuelles anticipées et terminales

Les élèves redoublant la classe de première doivent de nouveau présenter les épreuves anticipées les notes obtenues se substituent à celles de l'année précédente (valable dès 2020)

A partir de 2022 sont **autorisés** à présenter toutes les épreuves y compris anticipées les candidats âgés d'au moins 20 ans au 1^o décembre de l'année de l'examen ainsi que les candidats n'ayant pas atteint cette limite d'âge mais qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- Ayant un enfant à charge au moment de l'inscription
- De retour en formation initiale
- Résidant temporairement à l'étranger au niveau de la classe de première
- Titulaires d'un diplôme étranger sanctionnant des études d'un niveau et d'une durée comparable à ceux des études secondaires françaises.
- Ayant changé de voie ou de série au sein de la voie technologique, au niveau de la classe de terminale.

Commentaires IA- IPR

Objectif :

Limiter le préjudice évaluatif, afin de ne pas décourager l'élève ni hypothéquer son parcours de réussite : il est vain de viser en réception comme en production, une performance linguistique identique à celle d'un élève ayant effectué toute sa scolarité en langue française.

Il s'agit d'inverser le processus scolaire standard (dans lequel tous les objectifs des enseignements sont loin d'être réductibles à la seule préparation aux EAF) et de miser sur la préparation exclusive et méthodique de l'examen, en la décomposant en une série d'activités langagières de réception / production / médiation, effectuées soit en interaction, soit en continu. (Cf. Cadre de référence pour les langues vivantes : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>)

Les propositions pédagogiques ci-dessous ne sont que ... des propositions, à adapter souplement aux besoins et aux contextes. Quoi qu'il en soit, il s'agit de se montrer rigoureux dans la construction méthodologique, de façon à éliminer le plus possible les nombreux implicites produits par notre institution scolaire. Ce travail d'explicitation systématique sera également profitable à d'autres élèves, encore fragiles dans leurs compétences en construction.

Durant l'année :

- On encourage l'élève à recourir, en cours comme en évaluation, à toute la palette des solutions d'étayages et de compensations possibles à partir des outils numériques: la possibilité d'enregistrer le cours, de photographier le tableau, de disposer de la trame du professeur, d'user d'éditions bilingues, du dictionnaire bi/monolingue, d'user de tutorats internes, de notes et documents confectionnés par d'autres, de pratiquer des applications de traduction et d'oralisation. L'usage en tant que de besoin par l'élève d'outils nomades d'autonomisation (tablette ou téléphone) reste la base de l'accompagnement du besoin spécifique de médiation linguistique et culturelle. Le CASNAV, joignable au ce.casnav@ac-besancon.fr répondra aux demandes de conseils, notamment s'agissant de situations inhabituelles. Cet usage pédagogique encadré fait l'objet d'une formalisation écrite, après vérification du règlement intérieur de l'établissement.

Voir les propositions d'aménagements du document en ligne suivant : http://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/amenagements_classe_ordinaire_eleves_allophones_ei.pdf

- La répétition à l'identique des épreuves sans étayage ni compensation au cours de l'année scolaire au motif d'un entraînement en conditions réelles ne possède pas de vertu particulière : l'élève est en capacité d'apprendre jusqu'à la veille des épreuves, et toutes les évaluations de l'année, baccalauréat blanc compris, doivent conserver une valeur formative.

- La différenciation en fonction des besoins de l'élève s'impose : elle peut aller si nécessaire jusqu'à des activités momentanément séparées de celles du groupe classe : l'EAA travaille par exemple à l'approfondissement du texte vu précédemment au travers d'une production orale ou écrite, cependant que le groupe classe se voit proposer un exercice sur un autre texte, particulièrement ardu et auquel le professeur a fait le choix de ne pas confronter l'élève allophone. On l'encourage à posséder une clé USB dédiée à l'examen (Documents Word, Audacity.)

- On prend soin dans les bulletins renseignés qui baliseront le parcours ultérieur de l'élève de noter en toutes lettres sa situation d'EAA, de noter de façon encourageante les progressions, de porter des notes construites sur des critères positifs, quitte à écrire explicitement ce que la note reflète (compétences partielles et non compétence globale appréciée en référence à la compétence du professeur). On s'attachera à ne pas barrer par avance un dossier de poursuite d'étude de type IUT, BTS, Université, voire CPGE par des notes ou des appréciations formulées dans un discours scolaire standard ne contextualisant pas les performances ni les progressions déjà réalisées et escomptées.

Extrait de la Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 « Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés »

« La maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle rédhibitoire à une orientation choisie dans la mesure où l'élève est engagé dans une dynamique de progrès en français langue seconde et dans d'autres domaines de compétences »

Commentaires IA-IPR

- Il est important également d'informer techniquement le jury du baccalauréat, et de faire figurer en clair dans le descriptif comme dans le livret le statut d'EAA, en soulignant les progrès réalisés, le niveau atteint (on peut le faire en s'appuyant sur le Cadre européen de référence si on en maîtrise l'usage). Pointer de supposés « manques » par rapport au niveau expert attendu aux EAF (niveau C du Cadre européen) est une démarche inutilement stérile et décourageante pour tous. Le descriptif reflètera le travail de l'année, y compris la différenciation qui aura pu avoir lieu pour des raisons factuelles (année commencée en retard, déménagements, accès partiel aux enseignements...) ou pédagogiques (différenciation concernant une variation du corpus des objets d'étude, les parcours pédagogiques proposés au sein de ces mêmes objets).

Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2019-2020

NOR : MENE1908240N

note de service n° 2019-032 du 1-4-2019

MENJ - DGESCO MAF 1

Le programme de français fixe quatre objets d'étude pour la classe de première : la poésie du XIXe siècle au XXIe siècle, la littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle, le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle, le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle. Chacun des objets d'étude associe une œuvre (ou une section substantielle et cohérente d'une œuvre) et un parcours permettant de la situer dans son contexte historique et générique. Le programme national de douze œuvres, renouvelé par moitié tous les ans, définit trois œuvres par objet d'étude, parmi lesquelles le professeur en choisit une et son parcours associé.

La liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de première pour l'année scolaire 2019-2020 et pour les épreuves anticipées de la session 2021 du baccalauréat est la suivante :

Classe de première de la voie générale

Objet d'étude : **La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**

- Victor Hugo, Les Contemplations, livres I à IV / parcours : Les Mémoires d'une âme.
- Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal / parcours : Alchimie poétique: la boue et l'or.
- Guillaume Apollinaire, Alcools / parcours: Modernité poétique ?

Objet d'étude : **La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**

- Montaigne, Essais, « Des Cannibales », I, 31 ; « Des Coches », III, 6 [translation en français moderne autorisée] / parcours: Notre monde vient d'en trouver un autre.
- Jean de La Fontaine, Fables (livres VII à XI) / parcours : Imagination et pensée au XVIIe siècle.
- Montesquieu, Lettres persanes / parcours: Le regard éloigné.

Objet d'étude : **Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle**

- Madame de Lafayette, La Princesse de Clèves / parcours : individu, morale et société.
- Stendhal, Le Rouge et Noir / parcours : Le personnage de roman, esthétiques et valeurs.
- Marguerite Yourcenar : Mémoires d'Hadrien / parcours : Soi-même comme un autre.

Objet d'étude : **Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle**

- Jean Racine, Phèdre / parcours : Passion et tragédie.
- Beaumarchais, Le Mariage de Figaro / parcours : La comédie du valet.
- Samuel Beckett, Oh ! Les Beaux jours / parcours : Un théâtre de la condition humaine.

Classe de première de la voie technologique

Objet d'étude : **La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**

- Victor Hugo, Les Contemplations, livres I à IV / parcours : Les Mémoires d'une âme.
- Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal / parcours : Alchimie poétique : la boue et l'or.
- Guillaume Apollinaire, Alcools / parcours : Modernité poétique ?

Objet d'étude : **La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**

- Montaigne, Essais, « Des Cannibales », I, 31 ; [translation en français moderne autorisée] / parcours : Notre monde vient d'en trouver un autre.
- Jean de La Fontaine, Fables (livres VII à IX) / parcours : Imagination et pensée au XVIIe siècle.
- Voltaire, L'Ingénu / parcours : Voltaire, esprit des Lumières.

Objet d'étude : **Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle**

- Madame de Lafayette, La Princesse de Clèves / parcours : individu, morale et société.
- Jules Verne, Voyage au centre de la Terre / parcours : Science et fiction.

B. Préparation de l'écrit

Structure et notation

Le sujet offre le choix entre deux types de travaux d'écriture, liés aux objets d'étude du programme.

1) Pour le baccalauréat général : un commentaire ou une dissertation

Le commentaire porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première. Le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des analyses précises son interprétation et ses jugements personnels. Le texte proposé pour le commentaire n'est pas extrait d'une des œuvres au programme. Cette production écrite est notée sur 20.

La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle organisée sur une question littéraire portant sur l'une des œuvres et sur le parcours associé figurant dans le programme d'œuvres. Le candidat choisit l'un des trois sujets de dissertation, chacun étant en rapport avec l'une des œuvres du programme et son parcours associé. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa connaissance de l'œuvre et des textes étudiés dans le cadre de l'objet d'étude concerné, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelles. Cette production écrite est notée sur 20.

2) Pour le baccalauréat technologique : un commentaire ou une contraction de texte suivie d'un essai

Le commentaire porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première, à l'exclusion de l'objet d'étude Littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle. Le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des analyses précises son interprétation et ses jugements personnels. Le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail. Le texte proposé pour le commentaire n'est pas extrait d'une des œuvres au programme. Cette production écrite est notée sur 20.

La contraction de texte suivie d'un essai permet d'apprécier l'aptitude à reformuler une argumentation de manière précise, en respectant l'énonciation, la thèse, la composition et le mouvement. Elle prend appui sur un texte relevant d'une forme moderne et contemporaine de la littérature d'idées. D'une longueur de mille mots environ, ce texte fait l'objet d'un exercice de contraction au quart, avec une marge autorisée de plus ou moins 10 %. Le candidat indique à la fin de l'exercice le nombre de mots utilisés.

Le sujet de l'essai porte sur le thème ou la question que le texte partage avec l'œuvre et le parcours étudiés durant l'année dans le cadre de l'objet d'étude La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa connaissance de l'œuvre et des textes étudiés pendant l'année ; il peut en outre faire appel à ses lectures et à sa culture personnelle. Cette production écrite est notée sur 20 : la contraction de texte sur 10 et l'essai sur 10

COMMENTAIRES IA- IPR

* **Commentaire ou dissertation au Baccalauréat général ?**

Il est possible d'entraîner les élèves à un seul type de sujet, choisi à l'avance au cours d'une discussion, une fois testé les deux formes, et de faire confectionner des fiches propédeutiques. L'expérience acquise par plusieurs générations de lycéens allophones arrivant ne montre pas que l'un ou l'autre des exercices soit moins réussi par des élèves allophones, à condition toutefois que l'élève ait déjà une solide expérience de l'objet littéraire en langue première et une sensibilité à la littérature s'agissant du commentaire.

Pour le commentaire de texte littéraire :

- *Fiche lexicale(réduit) de l'analyse littéraire, quelques syntaxes variées donnant des patrons de phrases complexes permettant de sortir des phrases canoniques noyaux à SVO*
- *Fiche mots-outils de l'articulation logique, structure du plan à partir du guidage*
- *Fiche schéma général : phrases précontraintes pour introduction, conclusion, transition*
- *Pour un commentaire par objet d'étude fournir un modèle complet de plan et de rédaction surlignant et légendant mots outils et mots clés. Ne pas utiliser de corrigés du commerce. On peut partir de la production standard des élèves de la classe, corrigée et reprise sous traitement de texte*
- *Entraîner l'élève à un commentaire par objet d'étude, le laisser composer avec toutes les ressources de langue de culture ou de méthode qu'il souhaite, puis revenir en soutien sur la correction de la production écrite ; ne pas refaire un cours sur le fond, se concentrer sur la forme*
- *Régler avec netteté la question de la recopie du texte et du prélèvement de citations totales ou partielles*
- *Oraliser la forme rédigée corrigée (fichier son) pour faciliter la révision*
- *Encourager l'enregistrement sonore des fiches*

Pour la dissertation :

- *Fiche de définitions et de généralités sur l'objet d'étude (GENRE à la lumière des intitulés des parcours), dont dix mots clés de vocabulaire.*
- *Fiche de 3 citations par objet d'étude et de 4 références (auteurs, titres, œuvres) ;*
- *Fiche de patrons de phrases complexes*
- *Fiche technique de mots outils ou d'expression pour structurer le texte de dissertation*
- *Fiche technique de la structure minimum de la production (phrases d'introduction, transition, conclusion)*
- *Fiche de cinq sujets possible par objet d'étude*
- *Pour un sujet par objet d'étude fournir un modèle complet de plan et de rédaction surlignant et légendant mots outils et mots clés. Ne pas utiliser de corrigés du commerce. On peut partir de la production standard des élèves de la classe, corrigée et reprise au traitement de textes.*
- *Entraîner l'élève à une dissertation par objet d'étude, le laisser composer avec tous les ressources de langue de culture ou de méthode qu'il souhaite, puis revenir en soutien sur la correction de la production ; ne pas refaire un cours sur le fond, se concentrer sur la forme.*
- *Oraliser la forme rédigée corrigée (fichier son) pour faciliter la révision.*
- *Encourager l'enregistrement sonore des fiches*

*** Commentaire ou contraction de textes et essai au Baccalauréat technologique ?**

Pour le commentaire de texte littéraire :

- *Fiche lexicale (réduit) de l'analyse littéraire, quelques syntaxes variées donnant des patrons de phrases complexes permettant de sortir des phrases canoniques noyaux à SVO*
- *Fiche mots-outils de l'articulation logique, structure du plan à partir du guidage*
- *Fiche Schéma général : phrases précontraintes pour introduction, conclusion, transition.*
- *Pour un commentaire par objet d'étude (à l'exclusion de la littérature d'idée du XVI^e au XVIII^e siècle) fournir un modèle complet de plan et de rédaction surlignant et légendant mots outils et mots clés. Ne pas utiliser de corrigés du commerce. On peut partir de la production standard des élèves de la classe, corrigée et numérisée.*
- *Entraîner l'élève à un commentaire par objet d'étude (à l'exclusion de la littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle), le laisser composer avec tous les ressources de langue de culture ou de méthode qu'il souhaite, puis revenir en soutien sur la correction de la production écrite ; ne pas refaire un cours sur le fond, se concentrer sur la forme.*
- *Oraliser la forme rédigée corrigée (fichier son) pour faciliter la révision.*
- *Encourager l'enregistrement sonore des fiches*

Pour la contraction de texte :

- *Fiche lexicque pour synonymes d « être », « avoir » et des principaux verbes du jugement intellectuel et de la pensée*
- *Fiche mots-outils pour transitions logiques*
- *Exemple détaillé et légendé de contraction précédé de la mise en plan du texte*
- *Corpus d'entraînement de 4 textes qui pourraient faire l'objet d'une contraction au bac*
- *Entraîner l'élève à une contraction par texte, le laisser composer avec toutes les ressources de langue de culture ou de méthode qu'il souhaite, puis revenir en soutien sur la correction de la production ; ne pas refaire un cours sur le fond, se concentrer sur la forme.*
- *Oraliser les formes rédigées corrigées (fichier son) pour faciliter l'appropriation*

NB : *L'exercice de contraction de textes, mettant en jeu des compétences en continu de compréhension, production et de médiation au sein d'une même langue sans expression de l'opinion ou du jugement personnel et sans copié-collé du texte constitue une médiation singulièrement difficile linguistiquement et culturellement pour un élève allophone.*

Pour l'essai :

- *Fiche lexicque pour principaux verbes du jugement intellectuel*
- *Fiche mots outils pour transitions logiques*
- *Fiche « idées » avec quelques phrases complexes précontraintes portant sur des éléments de l'objet d'étude*
- *Exemple détaillé et légendé d'essai*
- *Corpus d'entraînement de 4 sujets d'essai*
- *Entraîner l'élève à un essai par sujet le laisser composer avec toutes les ressources de langue de culture ou de méthode qu'il souhaite, puis revenir en soutien sur la correction de la production ; ne pas refaire un cours sur le fond, se concentrer sur la forme.*
- *Oraliser les formes rédigées corrigées (fichier son) pour faciliter l'appropriation*

NB : *L'essai, production argumentative permettant de mobiliser le corpus abordé durant l'année semble plus abordable que la contraction de texte. Il faudra donc conseiller aux allophones choisissant la contraction de texte-essai de commencer la production par l'essai au moment de l'examen de façon à optimiser leur performance.*

C. Préparation de l'oral

Épreuve orale

Durée : 20 minutes

Préparation : 30 minutes

Coefficients :

- baccalauréat général : 5

- baccalauréat technologique : 5

Objectifs

L'épreuve orale permet d'apprécier la qualité de l'expression orale du candidat ainsi que sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur. Il évalue ses connaissances et son aptitude à les mobiliser dans les deux temps successifs de l'épreuve, à la fois pour faire la preuve de ses compétences de lecture, d'analyse et d'interprétation des textes et des œuvres, et pour exprimer une sensibilité et une culture personnelles.

L'épreuve laisse une large place aux propositions de l'élève et évalue son aptitude à les présenter, à les justifier et à en expliquer la pertinence : elle vise ainsi à valoriser son investissement personnel dans sa formation et à mesurer sa capacité à mettre en relation la littérature avec les autres champs du savoir et les autres arts.

Structure

L'épreuve orale est composée de deux parties qui s'enchaînent et sont précédées d'un temps de préparation de 30 minutes. Le temps consacré à accueillir le candidat et à remplir la fiche d'évaluation, environ 10 minutes, n'empiète ni sur le temps de préparation, ni sur la durée de l'épreuve elle-même.

COMMENTAIRES IA-IPR

* **Décrire l'épreuve avec précision en explicitant toutes les étapes** (ne pas se contenter de la raconter à l'oral une seule fois)

- Donner le BO de référence (https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/67/9/NDS_Epreuve_anticipee_francais_2020_1103679.pdf) sur la clé USB de préparation ou par envoi par l'ENT puis le lire en interaction avec les élèves et le faire légendier et traduire le cas échéant.
- Fournir aux élèves le conducteur le plus simple et précis possible EXHAUSTIF de l'examen : prévoir également un modèle complet enregistré sur un des textes du corpus.
- (Par exemple, profiter d'un oral blanc pour faire enregistrer en vidéo ou audio un oral blanc complet avec un élève réel en faisant attention au droit à l'image et à la voix, une question à régler avant la captation)
- Compléter avec l'élève la fiche suivante, après avoir bien relu le texte officiel et la charte académique de l'examineur :

1	<i>Je suis dans le couloir. L'examineur appelle mon nom => je rentre dans la salle et je dis « bonjour Madame ou Bonjour Monsieur » mais je ne serre pas la main de l'examineur.</i>	<input type="checkbox"/>
2	<i>Je montre ma convocation et une pièce d'identité. (Vérifier au préalable qu'il n'y a pas lieu d'anticiper une difficulté administrative et que l'élève, en l'absence possible de CI, disposerait d'un document scolaire avec photo attestant de sa qualité de candidat comme de son identité.)</i>	<input type="checkbox"/>
3	<i>L'examineur me dit quel extrait je vais expliquer et me dit où est le début et la fin de l'extrait ; il l'écrit aussi sur une fiche que je signe</i>	<input type="checkbox"/>
4	<i>Il écrit la question de grammaire sur cette même fiche que je signe.</i>	<input type="checkbox"/>
5	<i>Je vais m'asseoir avec du papier brouillon soit donné par le professeur soit sur déjà sur la table et je n'ai pas le droit de prendre autre chose que ma trousse et le texte à expliquer, etc.</i>	<input type="checkbox"/>
6	<i>Je peux demander du papier brouillon en plus si j'en ai besoin</i>	<input type="checkbox"/>
7	<i>Si je n'ai pas bien compris quelque chose dans les situations précédentes, je pose une question à l'examineur/examinatrice : « Monsieur /Madame, je n'ai pas compris, pouvez-vous répéter s'il vous plait ? »</i>	<input type="checkbox"/>

1) Descriptif

L'épreuve se fonde sur le descriptif des activités remis par l'enseignant, qui rend compte du travail qu'il a mené avec la classe durant l'année de première. Il prend la forme d'un récapitulatif des œuvres et des textes étudiés, en distinguant ceux qui ont fait l'objet d'une étude détaillée, sur lesquels les candidats peuvent être interrogés dans la première partie de l'épreuve.

Sauf mention expliquant et justifiant l'anomalie, chaque objet d'étude doit comporter :

- pour le baccalauréat général au moins six textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (3 extraits au minimum pour chaque œuvre, 3 extraits pour le parcours associé) ;
- pour le baccalauréat technologique au moins quatre textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 2 extraits pour le parcours associé).

Ce descriptif comporte également une partie individuelle indiquant l'œuvre choisie par le candidat parmi celles proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires ou parmi celles qui ont été étudiées en classe : cette œuvre fait l'objet de la seconde partie de l'épreuve.

Le descriptif est signé par l'enseignant et porte le cachet de l'établissement. Il est communiqué à l'examineur en amont des épreuves. Le candidat en présente une copie à l'examineur au début de l'épreuve. Il dispose des mêmes documents pour l'épreuve et pour sa préparation.

*** Le descriptif**

Le descriptif reflète le travail de l'année, différenciation comprise, et comporte la mention explicite de la qualité d'élève allophone arrivant. Si l'on souhaite davantage de précision, on ne s'autorise en aucun cas à mentionner la nationalité de l'élève ni sa situation administrative, mais on pourra noter les langues de son répertoire, de façon à contextualiser, dans la seconde partie de l'épreuve, au moment de la présentation de la lecture cursive, d'éventuelles références comparatistes à des littératures étrangères faisant partie de la culture esthétique du candidat. (Par exemple, « élève russophone, albanophone, arabophone, italoophone » etc.)

*** Les modalités pédagogiques pour documenter l'examen et entraîner à la situation d'examen.**

- *Le professeur soutient fortement l'élève en l'encourageant et l'incitant à s'entraîner en autonomie. Cela ne signifie pas pour autant qu'il donne un feed-back ou une évaluation chaque fois que l'élève s'entraîne. Le pédagogue garde en mémoire qu'on n'entraîne pas une activité langagière par une autre : l'oral se prépare d'abord par des enregistrements de production en continu par l'élève, soutenus en compréhension écrite et production écrite par des légendes et annotations (possiblement en langue première aussi) des textes eux-mêmes.*
- *Faire rechercher l'existence de traduction en langue de scolarisation antérieure des textes des corpus d'EAF, dire aux élèves de se documenter à partir de sites en langue de scolarisation antérieure sur les œuvres et les auteurs choisis. Si des éditions bilingues existent, on en fait bénéficier l'élève sans restriction tout au long de son parcours..*
- *Il n'est pas question de reproduire à l'examen « par cœur » l'explication faite en classe (qui au demeurant pourra avoir été enregistrée par l'EAA dans le cours de la classe) mais d'entraîner les élèves à la production orale en continu sur chaque texte présenté. L'élève allophone devra s'être entraîné sur chaque texte et avoir enregistré toutes les simulations de lecture et d'explication sur sa clé USB au fur et à mesure du déroulement des parcours.*
- *Faire faire pour chaque objet d'étude, le lancement de la seconde partie de l'épreuve, reprenant les éléments qui pourront être convoqués dans la présentation initiale de l'œuvre choisie par le candidat ; faire enregistrer tous les lancements pour la lecture retenue par le candidat. Préparer le candidat à justifier son choix de cette œuvre plutôt que celui des autres proposées par le professeur et mentionnées au descriptif, faire enregistrer cette justification.*

2) Première partie de l'épreuve orale : exposé sur un des textes du descriptif

Durée : 12 minutes

Cette partie se déroule de la manière suivante :

Après avoir accueilli le candidat, l'examineur lui indique :

- le texte et le passage du texte retenu, avec une éventuelle sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue
- la question de grammaire posée, qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte.

Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation. Le modèle de fiche est porté en annexe de la présente note de service.

À l'issue de son temps de préparation :

1. Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examineur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cette partie est notée sur 2 points.
2. Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. Cette partie est notée sur 8 points.
3. Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examineur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.

COMMENTAIRES IA-IPR

* Lecture : production orale en continu

- *Fournir aux élèves une production sonore de qualité pour la lecture des textes des corpus (œuvres intégrales, extraits), captés sur des sites libres de droit, achetés avec droits, enregistrés par le professeur ou toute autre personne lisant avec goût et plaisir du texte. (Elèves d'option théâtre, autres professeurs que ceux de la discipline pour changer de modèle phonologique, comédiens...) Les associations agréées par le MEN pour des élèves à besoin éducatif particulier enregistrent les textes du programme (« Donneurs de voix... »)*
- *Leur permettre de travailler de façon accompagnée (professeur, AED, camarade ...) la lecture à voix haute de ces textes (ce qui permet de régler les soucis phonologiques sur un objet avec enjeux) ; leur permettre l'enregistrement de leur prestation et un feed-back.*

* Explication : production orale en continu

- Fournir aux élèves (on peut le faire fabriquer par le reste de la classe) pour chaque texte un modèle oral et écrit d'introduction et de contextualisation de l'œuvre ou de l'extrait. Ce modèle est de préférence un modèle élève et non un modèle professeur : il peut provenir d'un enregistrement recueilli lors d'un oral blanc (l'enregistrement est du plus haut intérêt quant au retour formatif pour l'élève). Ne pas choisir un modèle d'excellence, mais un modèle suffisant clair et standard. On n'oublie pas que l'examineur choisira dans un texte long (par exemple d'une soixantaine de lignes) un extrait plus court (une vingtaine de lignes) et l'on tient compte des possibles découpages au cours de ce travail propédeutique.

* Question de grammaire portant sur le programme de première : production orale en continu

Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels (classe de première)

Le professeur rappelle aux élèves les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels de cause, de conséquence, de but, de condition et de concession, ainsi que les outils grammaticaux qui permettent leur construction, y compris les plus rares et complexes : ces subordonnées sont en effet essentielles dans l'argumentation, en lecture comme dans l'expression. Pour les besoins du travail de l'expression écrite et orale, on rapproche systématiquement les subordonnées d'autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques ou situationnelles (connecteurs, groupes prépositionnels, etc.), et on explique les nuances des emplois argumentatifs de ces structures.

L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique (classe de première)

On peut présenter les différentes formes de phrase interrogative associées au niveau de langue (ou registre) mais on vise à éclairer surtout les distinctions entre l'interrogation directe et les interrogatives indirectes (ou enchâssées), souvent peu maîtrisées dans les productions écrites et orales. On peut étudier plus précisément la syntaxe de la phrase interrogative (nature et fonction du mot interrogatif, notamment). Des prolongements ponctuels vers la phrase exclamative et les discours rapportés sont possibles. L'ouverture de perspectives pragmatiques, avec la prise en compte des actes de langage dans leur rapport aux types de phrases, offre enfin l'occasion d'approfondir la syntaxe de l'interrogation.

L'expression de la négation (classe de première)

Il s'agit d'étudier les différentes formes de construction de la négation ; l'examen de la phrase négative, de la préfixation et de l'opposition lexicale (antonymie) permet de travailler sur des unités de niveaux différents (mot, proposition) et s'ouvre naturellement à l'expression écrite et orale. À l'échelle des textes, on peut observer le fonctionnement pragmatique de la négation (négations partielles, énonciations implicites, etc.) et les niveaux de langue utilisés.

COMMENTAIRES IA-IPR

Chaque point fait l'objet d'une fiche comportant des schémas et un exemplier tiré des textes littéraires au fur et à mesure qu'ils sont abordés en cours d'année, ainsi que des productions écrites des élèves, que l'on peut leur demander de légender. 3 questions par points de grammaire sont entraînées oralement et enregistrées par l'élève.

3) Seconde partie de l'épreuve : présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires, et entretien avec l'examinateur.

Durée : 8 minutes

Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :

- le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ;
- le candidat réagit aux relances de l'examinateur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

L'examinateur ne revient pas sur la première partie de l'épreuve. Evitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix.

Notation

Après la prestation du candidat, l'examinateur porte sur la fiche d'évaluation pour chaque partie de l'épreuve ses appréciations ainsi que le nombre de points attribué à la première partie et à la seconde partie. Il signe la fiche complétée. Seule la note globale sur 20 est reportée sur le bordereau de notation.

La première partie de l'épreuve orale est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points.

Les connaissances et compétences suivantes font l'objet de cette évaluation :

	Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
Lecture	Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens Capacité à adresser sa lecture
Explication	Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié	Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos
Question de grammaire	Mobilisation des savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question	Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques
Entretien	Présentation synthétique de l'œuvre retenue Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	Capacité à défendre une lecture personnelle Capacité à expliquer et à justifier ses choix Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

*** L'entretien sur la lecture choisie par l'élève : production orale en interaction**

- *Donner un modèle de production en interaction (vrai professeur, vrai élève) que l'on peut recueillir en oral blanc*
- *Tout travail oral visant à la maîtrise de l'interactivité contribue à la maîtrise de l'entretien. L'entretien formel de Première peut donc être travaillé, pour certaines de ses caractéristiques, à travers des situations proches qui ne se confondent toutefois pas avec lui : échange dialogué et débat par exemple.*
- *La situation d'énonciation correspond à un renversement de l'épreuve : l'élève, après avoir tenté de faire vivre une parole autorégulée, monologuée sur l'extrait littéraire qu'il a étudié, redevient celui que l'on interroge, dans un cadre et selon des modalités définies ci-dessus ; le professeur-interrogateur, auditeur dans la posture du candide théorique et provisoire pendant la durée de l'exposé, reprend le contrôle de la parole sous un de ses aspects : l'interrogation experte ; il paraît donc indispensable d'explicitier ce changement radical à l'élève, non pas parce que le degré d'artifice de la situation d'énonciation est important ou inédit mais parce que son rôle change face au professeur avec lequel il communique.*
- *Il ne s'agit pas d'un contrôle de connaissances oralisé pour la circonstance (« en évitant les questions fermées et trop ponctuelles ») mais d'un exercice de communication destiné à révéler une culture, un engagement dans le travail, et évalué en tant que tel.*